

MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : secretariat@latombe77.fr



Compte rendu de la séance du conseil municipal 12 septembre 2023

Le 12 septembre 2023, les membres du conseil municipal de LA TOMBE se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Marc CHAUVIN, Maire, sur convocation transmise le 5 septembre 2023 pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Présents : Mrs. CHAUVIN Marc, MURITH Bernard, SUCHOT Lionel, Mmes FORET Sylvie, VOLLEREAU Virginie, RONDEAU Florence, ROUSSET Annie

Absente excusée : Mme Stéphanie CHOLET représentée par Sylvie FORET

Absents : Mme LECAMUS Maude, M. Jacques BIARD

Secrétaire de séance : Sylvie FORET

ORDRE DU JOUR

- 1 - Désignation du secrétaire de séance
- 2 - Approbation du précédent compte rendu
- 3 – Délibération – Tarifs concessions cimetière/cavurne/colombarium
- 4 – Délibération – Tarifs salles des fêtes (Préau et Escale)
- 5 – Délibération – Subvention école
- 6 – Infos diverses

Approbation du procès-verbal du 11 juillet 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve le procès-verbal de la séance du 11 juillet 2023 à l'unanimité.

Délibération 2023.09.01

Monsieur le maire rappelle que, par délibération du 12 novembre 2002, le prix des concessions dans le cimetière de La Tombe a été fixé de la façon suivante : Concession perpétuelle (99 ans) : 99 €, concession trentenaire : 26 €

Il rappelle également que par délibération du 14 novembre 2013, il a été décidé que les emplacements du colombarium nouvellement installé seraient proposés aux familles sous forme de concessions de 30 ans renouvelables pour un montant de 250 € ou de 50 ans renouvelables pour un montant de 500 €.

Compte tenu de l'ancienneté de ces décisions et après consultation des tarifs pratiqués par les communes environnantes, il a été décidé de fixer les tarifs suivants :

Concessions et cavurnes :
30 ans = 110 €
50 ans = 180 €
Perpétuelle (99 ans) = 250 €

SF M.C.

Colombarium : 10 ans = 250 €
 30 ans = 330 €
 50 ans = 450 €

Il est précisé que la durée de concession démarre à la date de réservation de celle-ci.

Le Conseil municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

Délibération 2023.09.02 Tarifs location des salles à compter du 01.01.2024

Compte-tenu notamment de l'augmentation des énergies, il est proposé de fixer les tarifs de location des salles de la façon suivante à compter du 01.01.2024 :

Escale : Habitants, week-end : 120 €	habitants, journée : 70 €
Extérieurs, week-end : 250 €	Extérieurs, journée : 150 €
Préau : habitants, week-end : 80 €	habitants, journée : 50 €
Extérieurs, week-end : 130 €	Extérieurs, journée : 70 €

Et à compter du 1^{er} janvier 2024.

Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Délibération 2023.09.03 Subvention des écoles

Comme chaque année, il est demandé une participation aux communes du RPI concernant l'année scolaire 2023-2024, à inscrire au budget 2024, à raison de 66 € par enfant.

Cette année, 8 enfants de la commune sont scolarisés dans le RPI soit : $8 \times 66 \text{ €} = 528 \text{ €}$.

- La Tombe : $1 \times 66 \text{ €} = 66 \text{ €}$
- Balloy : $1 \times 66 \text{ €} = 66 \text{ €}$
- Bazoches les Bray : $6 \times 66 \text{ €} = 396 \text{ €}$

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le versement de cette subvention

Infos diverses

La société DUPONT, en charge de l'entretien de la chaudière du bâtiment Mairie/Ecole, nous a informé de travaux de fumisterie à réaliser sur la chaudière ; elle propose un devis qui sera examiné prochainement.

M. le Maire se félicite une nouvelle fois de la participation des habitants aux manifestations communales : 45 personnes seront présentes au barbecue du 16/09.

Séance levée à 22 heures.

Prochaine réunion du conseil municipal : le mardi 10 octobre 2023 à 20 h.

Fait à la Tombe, Le 14 septembre 2023
Le secrétaire de séance



Le Maire
Marc CHAUVIN

